

CAVOM

Officiers ministériels – Officiers publics – Huissiers de justice

Caisse d'Assurance Vieillesse des Officiers ministériels, des officiers publics et des Compagnies judiciaires

21 rue de Berri – 75008 Paris - Tél. 01 44 95 68 00
www.cavom.org

MALADIE

➤ Cotisations

- 6,5 % sur la tranche A des revenus (de 1 € à 32 184 € en 2007).
- 5,9 % au-delà et jusqu'à 5 plafonds S.S. (de 32 184 € à 160 920 €)

Exemples :

Revenus nets déclarés	25 000 €	50 000 €	75 000 €	100 000 €
Cotisation annuelle	1 625 €	3 143 €	4 618 €	6 093 €

➤ Prestations - remboursement en fonction du barème de responsabilité de la S.S.

Soins courants : frais médicaux, dentaires, paramédicaux, analyses, cures thermales, etc.	70 %
Pharmacie : vignette blanche vignette bleue	65 % 35 %
Hospitalisation : si <30 jours ou <K50 si >30 jours ou >K50	80 % 100 %
A.L.D. (affections longue durée)	100 %

PREVOYANCE

➤ Cotisations : 5 classes

Classe	1	2	3	4	5
Cotisation annuelle	168 €	336 €	588 €	840 €	1176 €

➤ Prestations

Conditions d'application : Justifier d'une invalidité depuis au moins 6 mois - Le taux d'invalidité doit être au moins égal à 66%. Pas d'IJ.

● Invalidité permanente :

Classe	1	2	3	4	5
Invalidité 100 %	Prestations en fonction >> du nombre de points acquis dans le régime de retraite complémentaire jusqu'à la survenance de l'invalidité, >> du nombre de points que l'assuré aurait continué d'acquérir jusqu'à l'âge de 60 ans à raison de : 2 points par an si la cotisation est versée en classe 1 ; 8 points par an en classe 2 ; 14 points par an en classe 3 ; 20 points par an en classe 4 ; 28 points par an en classe 5.				
Invalidité ≥ à 66 %	Pour un taux inférieur à 100 %, le montant de la pension est proportionnel au taux d'invalidité				

● Décès

Classe	1	2	3	4	5
Capital Décès	7 845 €	15 690 €	27 457,50 €	39 225 €	54 915 €
Rente conjoint	196,12 €/mois	392,25 €/mois	686,43 €/mois	980,62 €/mois	1 372,87 €/mois
Rente enfant*	196,12 €/mois	392,25 €/mois	686,43 €/mois	980,62 €/mois	1 372,87 €/mois

*21 ans ou 25 ans si études – sans limite d'âge si infirme

RETRAITE

➤ Cotisations

Régime de base

8,6 % des revenus de l'exercice n-2 jusqu'à 27 356 €, ouvrant droit à 450 points maximum
puis **1,6 %** des revenus de l'exercice n-2 de 27 356 € à 160 920 €, ouvrant droit à 100 points maximum.

Cotisation minimale en cas de revenus inférieurs à 1 654 € : 142 €

Cotisation maximale : 4 490 €

Taxation en cas de non déclaration de revenus : 4 490 €

valeur du point retraite de base : 0,512 € en 2007

- Régime complémentaire CAVOM obligatoire :

6 classes de cotisations obligatoires en fonction du revenu de l'année n-2.

Classes	Spéciale	B	C	D	E	F
Revenus nets 2004	< 33 960 €	< 43 129 €	< 55 694 €	< 63 572 €	< 72 310 €	> 72 310 €
Cotisation annuelle	372 €	1 488 €	2 604 €	3 720 €	5 208 €	7 440 €
Points acquis/an	2	8	14	20	28	40
Conjoint (réversion à 100 %)	74 €	298 €	521 €	744 €	1 042 €	1 488 €

valeur du point = 26,15 € en 2007

➤ Prestations :

Droits à la Retraite théoriquement acquis pour 40 années de cotisations.

- **Régime de base** des professions libérales : **nombre de points X valeur du point**

- **Régime complémentaire CAVOM** : retraite proportionnelle au nombre de points acquis :
Retraite annuelle = nombre de points acquis x valeur du point

- Réversion conjoint :

• régime de base : 54 % de la retraite acquise au décès si les ressources sont inférieures à 2 080 fois le SMIC horaire au 01/01, soit 17 201,60 €/an en 2007. Âge minimum 51 ans

• régime complémentaire : à partir de 60 ans, 60 % des droits acquis, sans conditions de ressources. 100 % si option de cotisation « conjoint » choisie.

Exemples

Revenus annuels nets	25 000 €	50 000 €	75 000 €	100 000 €
- Cotisations annuelles				
Régime de base	2 150 €	2 715 €	3 115 €	3 515 €
Régime CAVOM	372 €	2 604 €	7 440 €	7 440 €
Total	2 522 €	5 319 €	10 555 €	10 955 €
- Droits de retraite théoriquement acquis en 40 années de cotisations				
Régime de base	702 €/mois	797 €/mois	829 €/mois	860 €/mois
Régime CAVOM	174 €/mois	1 220 €/mois	3 486 €/mois	3 486 €/mois
Total	876 €/mois	2 017 €/mois	4 315 €/mois	4 346 €/mois

➤ Loi Fillon

Montants disponibles dans le cadre de la Loi Fillon : merci d'utiliser l'outil informatique DFS sur ELISA.